

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 01 février 2024

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 26/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le premier février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE

Présents : 12

Votants: 12

Pour: 12

Contre: 0

Abstentions: 0

Refus : 0

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Sylvain DUPRAT, Stéphanie LOPEZ, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO

Représentés:

Excusés:

Absents: Christian DOURS, Stéphane SARDOU

Secrétaire de séance: Fabienne VIGNOLO

Objet: Programme d'investissement 2024 - demandes de subvention - DE_008_2024

Monsieur le Maire après avoir présenté le programme d'investissements 2024, informe les membres du conseil des financements envisageables.

Aménagement Place publique

Ramègement d'un espace partagé, des espaces de circulation : 24 393 € HT

Réaménagement et agrandissement terrain de pétanque : 4 455 € HT

Total : 28 848 € HT

Réfection assainissement école et logement communal de l'école

dont installation d'une microstation : 19 000 € HT

Total 19 000 € HT

Demande de subventions : FAR 2024 pour les deux projets d'un montant total HT de 47 848 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de demander toutes les subventions permettant de mener à bien les projets d'investissements inscrits au programme 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noullobos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 16/02/2024
et publié ou notifié le 16/02/2024

Le secrétaire de séance,
Fabienne VIGNOLO
Signature

Le Maire,
Stéphane ETIENNE
Signature

